

Le 23 octobre 2013

Docteure Djaouida Sellah, députée
Saint-Bruno – Saint-Hubert
Chambre des communes
Ottawa ON K1A 0A6

Docteure,

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) aimerait vous féliciter pour avoir déposé le projet de loi C-523, *Loi sur la divulgation obligatoire des pénuries de médicaments*.

Le 29 mars 2011, le CMFC a écrit au premier ministre au sujet de sa préoccupation concernant la pénurie de médicaments génériques d'ordonnance au Canada. Nous avons noté que les pénuries de médicaments compromettaient la capacité des médecins de famille de fournir des soins de la meilleure qualité aux patients.

Nous avons demandé au gouvernement fédéral « d'adopter un plan exhaustif de surveillance et de déclaration des pénuries de médicaments d'ordonnance au Canada. La stratégie devant inclure un processus réglementaire de déclaration qui oblige les sociétés pharmaceutiques de fabrication de médicaments à informer Santé Canada de toute pénurie de médicaments identifiée. Nous recommandons vivement que le gouvernement du Canada informe les hôpitaux et les professionnels de la santé des pénuries de médicaments et de mieux renseigner ces derniers sur la durée anticipée de la pénurie. »

Le CMFC est encouragé par le fait que nos recommandations au gouvernement fédéral aient trouvé leur place dans votre projet de loi d'initiative parlementaire.

Nous souhaitons vous remercier d'avoir invité le CMFC à appuyer votre projet de loi d'initiative parlementaire. Nous applaudissons toute proposition qui cherche à améliorer la santé des Canadiennes et des Canadiens et qui suscite l'intérêt de nos membres médecins de famille.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi en composant le 905 629-0900, poste 325 ou par courriel à l'adresse : ejm@cfpc.ca.

Veuillez agréer, Docteure, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Eric J. Mang
Directeur, Politiques en matière de santé et Relations gouvernementales

c. c. : D^{re} Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction, CMFC
D^r Jamie Meuser, directeur général associé et directeur, Développement professionnel continu, CMFC
M. Artem Safarov, responsable, Politiques en matière de santé et relations gouvernementales, CMFC